

Facturation SCCLV

CA SCCLV <ca.campinglacvert@gmail.com>

Sam 2024-06-15 10:36



15 juin 2024

Bonjour à tous les membres du SCCLV,

FACTURATION

La facturation des frais dûs au SCCLV sera effectuée au cours de la semaine du 17 juin 2024 et chaque **propriétaire** recevra une facture par terrain - **veuillez attendre la réception de votre facture personnalisée**. Les factures sont émises par courriel de ca.campinglacvert@gmail.com et le paiement doit être effectué dans les 30 jours suivant par virement *Interac* à l'adresse ca.campinglacvert@gmail.com.

Veuillez consulter les détails sur notre site web - <http://www.campinglacvert.com/syndicat-des-coproprietaires-du-camping-lac-vert/facturation-payer-une-facture/>

Conformément à l'adoption du budget 2024 lors de l'AGA de mai, la facturation en 2024 est comme suit :

Frais communs : 470\$

Frais fond prévoyance : 60\$

Frais électricité de avril 23 à avril 24, selon lecture compteur : montant personnalisé

Frais quais (si applicable) : 35\$/espace

Frais enclos A & B (si applicable) : 50\$/espace

Frais enclos C & VTT (si applicable) : 30\$/espace

Comme expliqué lors de l'AGA de mai 2024, une analyse détaillée de la facturation passée relative aux frais d'Hydro Québec a démontré un manque à gagner puisque les frais relatifs aux parties communes n'ont pas été facturés et divisés entre les membres (3 et 4 saisons) et que les frais d'administration (taxes, etc.) d'Hydro Québec n'ont pas été divisés et facturés aux membres du 3 saisons. Afin de remettre à jour les finances du SCCLV, il y aura donc facturation de ces 2 éléments en 2024, soit :

Frais HQ relatifs aux aires communes, 363 lots 3 et 4 saisons : 18.24\$

Frais HQ administratifs relatifs à facturation 296 lots 3 saisons : 21.78\$

Merci.

CA, SCCLV